

Un vigneron des P.-O. à l'honneur

Un vigneron des P.-O. à l'honneur *Laurent de Besombes Singla* du domaine Singla à Saint-Laurent de La Salanque, est le seul vigneron du Roussillon à être présent dans le livre que viennent de publier Laure Gasparotto (journaliste / oenologue) et Jean-Marie Perrier (photographe) sous le titre "Les vins de Laure" aux Éditions Grasset. Cet ouvrage présente une quarantaine de portraits de vignerons dits d'exception à travers toute la France. Jeune vigneron âgé de 32 ans, Laurent de Besombes Singla est à l'image de la nouvelle génération de vignerons roussillonnais, désireux de faire "parler" leur terroir. Autodidacte du vin, il s'est fait un devoir de restituer toute sa force à la terre. Pour lui, un grand vin ne peut se faire sans passion et cette passion doit trouver ses fondements dans l'écoute et la compréhension des éléments naturels. **La communication en question** Ce jeudi 10 décembre, à l'institut Jean Vigo, se tiendra une projection débat intitulée "La communication, reflet de la culture d'un peuple"

. Cette rencontre organisée par le club de la presse du Languedoc-Roussillon s'articule en

deux temps. Pour démarrer, le public assistera à la projection du documentaire "Kogis : le message des derniers hommes", un film réalisé par Eric Julien, fondateur de l'association Tchendukua. Ensuite, à la fin du visionnage, Jean-Pierre Chometon, président de l'association, interviendra pour un débat autour des thèmes suivants : "Comment la culture d'un peuple premier, tel que les Kogis, retentit sur son image, ses modes de relation, d'information et de communication ? Comment une association se bat pour cette cause ?"

La projection débat aura lieu à 19 h 30 à l'institut Jean Vigo, 1, rue Jean Vieilledent (Arsenal Casa Musicale). Entrée libre. Plus de renseignements au 04 67 65 39 09.

Défibrillateurs : ils montent en puissance C'est en avril 2007 que le conseil général décidait de se lancer dans l'équipement des communes en défibrillateurs, ces outils permettant de porter secours aux personnes victimes d'accidents cardio-vasculaires. Dans un premier temps, 22 communes situées à plus de vingt minutes d'un centre de secours ont été équipées, ainsi que 16 sites du conseil général recevant du public. Le plan

d'équipement a ensuite été élargi à l'ensemble du département. Où en est-on aujourd'hui ? Au 1er décembre, le conseil général avait enregistré 203 demandes de communes pour l'installation d'un défibrillateur. Une dizaine d'autres sont attendues d'ici janvier 2010. 167 appareils sont opérationnels à ce jour, 14 sont en instance de pose et 22 demandes sont en cours de traitement. A l'installation des défibrillateurs, s'ajoute la formation des personnes pour les faire fonctionner : les pompiers du SDIS ont formé 220 volontaires pour les 22 premières communes concernées. Pour les autres, 1 800 habitants ont reçu une formation prévention secourisme dispensée par l'union départementale des sapeurs-pompiers. Enfin, 219 agents du conseil général sont également en mesure de manipuler les défibrillateurs.